

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 18 mai 2011, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant
M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc
M. Gilbert Jolin, membre citoyen
M. Jean-Guy Landriault, citoyen
M. L. Pierre Cousineau, TCARO
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M. Gilles Desjardins, chef de division parcs et infrastructures récréatives, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M^{me} Agathe Lalande, responsable, Division qualité de vie et développement communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division, Programmes aquatiques et centre sportif, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M^{me} Caroline Séguin, responsable – loisirs, centre de services d'Aylmer
M^{me} Céline Farrell, responsable – loisirs, centre de services de Buckingham et de Masson-Angers
M. Marc Proulx, responsable – loisirs, centre de services de Gatineau
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, centre de services de Hull

Secrétaire

Mona Gravel

**ABSENCES
MOTIVÉES**

: M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Michel Roy, membre citoyen
M. Carl Cléments, Kino-Québec

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance à 17 h 48 et souhaite la bienvenue à tous et également à M^{me} Patsy Bouthillette qui se joint à la rencontre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Deux sujets sont ajoutés au Point 12. Varia :

12.1 - Cantines dans les aré纳斯

12.2 - Galas Méritas

CL SVC-2011-13

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gilbert Jolin

Appuyé par Jean-Guy Landriault

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts demandés.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2011

CL SVC-2011-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2011

Il est proposé par Jean-Marc Purenne

Appuyé par François Grenier

D'adopter le procès-verbal de la séance du 20 avril 2011.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau est déposé pour information.

4. ÉQUIPE SEMI-PROFESSIONNELLE DE SOCCER DE GATINEAU

M. De Sylva souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et il invite M. Richard Gravel à présenter les personnes qui l'accompagnent pour cette présentation.

M. Gravel remercie la Commission de les recevoir et présente :

M. Richard Telekawa, président de FC Outaouais;

M. Benoit St-Georges, président de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais;

M. Marc St-Amour, bénévole et ancien président de FC Outaouais et de l'ARSO et

M. Gravel, président général de l'ARSO.

M. St-Georges remercie la Commission de les recevoir et il désire présenter un projet, qui selon lui, va amener notre ville à être présente au niveau du Québec pour le niveau du soccer semi-professionnel. Il entrevoit un débouché pour les joueurs actuels qui arrivent à un certain plateau à une limite d'âge. Il précise que lorsque les joueurs atteignent l'âge de 18 ans, ils se retrouvent à la catégorie sénior. Le but premier est d'avoir un tremplin pour les jeunes joueurs et ne pas les voir tomber dans le néant après l'âge de 18 ans.

M. Gravel souligne que l'Association régionale est composée de 16 clubs et qu'elle existe depuis 25 ans. Il précise également que le plan d'affaires est quasiment terminé et qu'il sera présenté aux élus. Il fait part des activités et des programmes offerts. À l'aide d'un tableau, il souligne l'analyse de la croissance de la clientèle et de la pyramide démographique du soccer en Outaouais. Il présente la Ligue de soccer semi-professionnelle du Québec, les besoins pour un stade. Il souligne que cette équipe sera composée d'environ 20 à 25 joueurs et précise l'équipe d'encadrement.

Il nous entretient également des retombées en capital humain, en capital financier, en capital politique, en capital structurel. Il nous présente également un budget prévisionnel pour l'équipe, des demandes de subventions municipales pour les années 2011 à 2014. Il présente également les membres du comité pour l'implantation d'une équipe semi-professionnelle.

Suite à la présentation, M. Grenier s'interroge sur le terme équipe « semi-professionnelle ». M. Gravel donne les explications entre une équipe professionnelle et semi-professionnelle.

M^{me} Apollon s'interroge relativement à la diapositive traitant de la pyramide qui a été présentée, de la place des filles dans le haut de la pyramide

M. Gravel précise que le soccer féminin représente 40 % de leur « membership ». Malheureusement au cours des dernières années, il y a eu quelques ratés pour différentes raisons. Par contre cette année, il y a une équipe senior AA féminine qui a vu le jour et qui a commencé à jouer. La question s'est posée à la Fédération et il y a deux ans, la Fédération a formé un comité féminin pour analyser le soccer féminin au Québec et voir à leur donner les titres de noblesse afin que le soccer féminin puisse évoluer adéquatement. C'est seulement une question de temps qu'une équipe voit le jour et se retrouve dans cette pyramide.

M^{me} Apollon demande s'il y a un comparatif de la croissance du soccer rapport à la croissance du hockey chez les jeunes. Elle demande s'il y a une comparaison ou des statistiques du rythme de croissance de ce qui est le plus demandé par les jeunes. M. Gravel répond par la négative.

M. Grenier s'interroge sur les obligations demandées par la Fédération en termes d'équipements, douches, etc. Quel est le topo actuel à Gatineau?

M. Gravel mentionne que l'équipe semi-professionnelle voyait cela arriver. Il semble qu'il aurait discuté avec certains fonctionnaires. Il est bien conscient des besoins pour le nombre de places, de terrains et de lumières, des structures, etc. Il suggère ici la surface synthétique située au Complexe Mont-Bleu. Ce qui peut faire défaut, ce sont les installations sanitaires. Cependant, le groupe a déposé le projet à la Fédération. Pour l'instant, il croit que le projet peut passer avec certains arrangements, cependant, il reste toute la question des installations sanitaires à éclaircir.

À 18 h 27, M^{me} la conseillère Sylvie Goneau se joint à la rencontre.

M. Desjardins s'interroge pour les joueurs après 18 ans, s'ils ne font pas l'équipe semi-professionnelle, il y a une option de faire l'équipe U21. À l'inverse, ça s'arrête où le groupe d'âge, peut-il y avoir des joueurs dans la vingtaine, dans la trentaine? M. Gravel souligne qu'il n'y a pas de limite, tout dépendant du calibre du joueur, peu importe l'âge, c'est ouvert.

M. Desjardins s'interroge également sur le nombre de matchs et le nombre d'heures d'entraînement, est-ce qu'il y a des standards exigés par la Fédération et aussi l'impact de l'utilisation du terrain synthétique à Mont-Bleu qui est déjà très occupé.

M. Gravel souligne qu'il a déjà toutes ces informations, ce soir il a présenté une certaine synthèse du projet. Dans les prochains jours, il y aura dépôt du plan d'affaires où tous les besoins et les heures d'entraînement, le nombre de parties avant et après match, etc. sont indiqués.

M. Gacem s'interroge au niveau du financement, il demande quelques détails relativement aux services demandés ainsi qu'aux montants indiqués pour les subventions.

M. Gravel donne les explications demandées et il indique que le tout est indiqué dans le plan d'affaires.

M. De Sylva s'interroge si le groupe a fait cet exercice avec le Service des loisirs afin de les accompagner dans ce projet et il s'interroge sur les données des subventions municipales inscrites au tableau présenté, soit en services et en argent et s'interroge également sur les écarts entre les années.

M. Gravel souligne qu'il y a énormément de données et de variables, le tout est clairement indiqué dans le plan d'affaires et que ce soir c'est une présentation sommaire du projet. Pour 2011, l'équipe devrait commencer leurs activités à l'automne.

Simon Rousseau demande quelles sont les autres villes au Québec ciblées par ce genre d'équipe. M. Gravel précise les villes de Brossard, de Trois-Rivières, l'Ouest de Montréal et de l'Assomption.

M. De Sylva remercie M. Gravel et les personnes qui l'accompagnent pour leur présentation.

M. De Sylva souhaite la bienvenue à M^{me} Sylvie Goneau qui se joint au groupe.

Suite à la présentation, M. Gacem précise que le Service va devoir se pencher sur le projet et souligne que le tout sort du cadre de soutien de la Politique des loisirs, du sport et du plein air. La clientèle visée par ce projet est adulte. Il précise également que le Service n'a pas été approché pour discuter du montage financier du projet.

M. Rousseau fait part de ses commentaires et apporte des éléments à considérer. Il y aura également différents enjeux à valider au niveau du plan d'affaires et précise qu'une grande réflexion est à faire.

M^{me} Apollon souligne que nonobstant l'analyse du cadre financier, qui pourrait nous apporter des éléments d'informations et que l'on pourra travailler, elle dit que le fait que ce qui est proposé en terme de support pour une équipe semi-professionnelle ne devrait pas nous arrêter du seul fait que peut pas cocher toutes les cases dans notre des grilles du cadre de soutien. Pour elle, une ville doit évoluer aussi et dès lors le règlement aussi en fonction des demandes et besoins des citoyens. Nous savons très bien que notre principale ressource à Gatineau ce sont nos jeunes et nous avons décidé d'investir dans la santé de nos jeunes. Le soccer est peut être une des voix qui nous permet de rejoindre cet objectif à moindre cout tant que pour les garçons et que les filles, c'est un sport qui donne à nos jeunes, qui les émoustille et ils ont des modèles internationaux très forts. Il vaut mieux centrer nos efforts afin d'aller chercher une adaptation de nos règlements pour répondre à ce besoin citoyen et s'assurer que nous respectons nos règlements d'équité et de cohérence. Donc pour conclure, nous avons là une proposition, mais il faudrait prendre les mesures pour que tout puisse s'insérer dans le système pour répondre aux besoins des citoyens.

M. Grenier trouve le projet intéressant et fait part de ses commentaires. Il demande à ce que le Service fasse une réflexion pour l'avenir.

M. Purenne apporte également ses commentaires et recommandations. Il trouve également le projet très intéressant, et il y plusieurs points à considéré.

M. De Sylva est d'accord avec les commentaires de M^{me} Apollon. Le cadre de soutien a été mise en place et ce dernier justifie les demandes et est équitable. M. De Sylva souligne qu'il faut regarder le projet et avoir une bonne réflexion. Les membres du conseil devront donner un mandat au Service afin de faire une réflexion pour ce genre de demande. Suite à l'analyse du Service, le tout sera présenté à la Commission pour recommandation et les membres du conseil devront ainsi statuer.

5. PATINOIRES EXTÉRIEURES

M. Gilles Desjardins, accompagné de M. François Lemay qui est responsable en aménagement récréatif et sportif, nous fait part du plan de déploiement des patinoires extérieures pour 2011-2016. Il précise également l'apport d'une consultante extérieure dans ce dossier et d'un document issu du travail de cette dernière.

Il souligne que le tout sera présenté au Cabinet du maire et des rencontres sont également prévues les 2 et 3 juin 2011 dans les différents caucus des secteurs et par la suite au comité plénier le 28 juin prochain. L'appel d'offres devrait être déposé à la fin du mois d'août.

M. Desjardins précise les objectifs de la présentation, l'impact du plan des patinoires 2006-2011. Il souligne les faits saillants. À l'aide de photos, il nous présente différents sites de patinoires.

Il présente l'état de situation des forces et des faiblesses, les différents constats et les différents scénarios proposés.

Le scénario 2 serait celui privilégié, car il semble le plus approprié, compte tenu du contexte actuel de l'offre, des tendances, de l'achalandage et des ressources disponibles. Pour y arriver, il y a des actions à mettre en place, dont entre autres : l'augmentation de l'aide attribuée pour les patinoires de proximité, de la sollicitation accrue pour l'implantation de patinoires de proximité, l'animation et services complémentaires, l'amélioration des équipements, la standardisation de la superficie des surfaces, la bonification des informations diffusées sur le site Web; l'élargissement des actions de promotion, la bonification et clarification du devis d'appel d'offres. Il souligne également des actions spéciales et différentes options complémentaires.

Suite à la présentation, M^{me} Bouthillette a quelques interrogations. Elle comprend que l'option 2 semble celle retenue avec une possibilité d'ouverture selon certains critères. Cependant, comme elle n'a pu prendre connaissance du rapport de la consultation, plusieurs interrogations demeurent sans réponse. Pour son secteur, elle confirme qu'il y a un bassin très grand de jeunes et une possibilité d'une troisième patinoire serait souhaitée pour son secteur. Elle s'interroge également que selon le bassin d'enfants, est-ce que dans certains secteurs le nombre de patinoires pourrait diminuer et dans d'autres augmenter. Elle semble plus à l'aise avec le point que selon la demande, l'augmentation d'une patinoire pourrait être appliquée. M. Desjardins apporte quelques éléments de réponses suite aux commentaires de cette dernière.

M^{me} Bouthillette souligne également la difficulté de recruter des bénévoles afin d'aider à l'entretien de ces patinoires. Elle s'interroge également sur la façon de comptabiliser les présences sur les patinoires, sur l'augmentation du niveau de services, sur la nouvelle procédure des heures pour les employés.

M. Desjardins prend bonne note des commentaires de M^{me} Bouthillette.

M^{me} Goneau s'interroge sur le montant par patinoire, elle se demande si ce montant est récurrent. M. Lemay précise que non, le montant de 30 000 \$ représente l'aménagement d'un site, l'éclairage, le nivellement du terrain, l'achat de bandes et que le budget opérationnel est d'environ 6 000 \$ par patinoire.

M^{me} Goneau explique que son secteur est défavorisé géographiquement puisqu'une partie est isolée de l'autre et que deux patinoires se retrouvent dans le bassin le plus grand. Il semble qu'une patinoire pour le secteur isolé serait la bienvenue. Elle suggère un partenariat entre le conseiller du district et la ville pour l'installation et l'opération annuelle et subséquente d'une patinoire supplémentaire. Elle souligne également la grande difficulté de recruter des bénévoles. Placer également une patinoire près d'une école serait plus efficace et gage de succès.

M. Grenier a également une préoccupation sur la question des critères. Il s'interroge si le nombre d'enfants que l'on retrouve dans certains secteurs a diminué. Il souligne qu'il faut également considérer les secteurs près des écoles et de porter une attention particulière dans les secteurs défavorisés.

* **À 19 h 50, M. Jean-Marc Purene quitte la rencontre.**

M. De Sylva aimerait que le rapport de la consultante soit transmis aux membres du conseil qui seront absents les 2 et 3 juin 2011 afin que ces derniers puissent en prendre connaissance et faire parvenir leurs commentaires, puisqu'ils seront en congrès à l'extérieur. M. Desjardins souligne que des démarches sont présentement prises à cet effet.

* **À 19 h 54, M^{mes} les conseillères Bouthillette et Goneau quittent la rencontre.**

6. PARTICIPATION CITOYENNE - PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET COMMUNAUTAIRES

M. Desjardins nous informe d'une consultation publique qui aura lieu à l'automne relativement au sujet cité en titre.

Il précise qu'en 2006, un premier plan directeur des parcs a été réalisé par la Ville de Gatineau et vu l'importance capitale que revêt l'offre de services d'équipements pour le développement, le plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires se veut un outil de planification qui permettra à la Ville de répondre aux besoins de sa population.

Il précise que les thèmes qui seront discutés lors de cette participation citoyenne : planification de l'offre de services :

- en aré纳斯 et en glaces de curling;
- en piscines et en plages;
- en centres communautaires;
- en équipements de plein air;
- en jardins communautaires et
- des espaces verts, des parcs et équipements extérieurs spécialisés.

Il énumère les objectifs de la consultation, les activités de participation publique, il énumère les différents ateliers ainsi que le soutien de la Planification stratégique et du Service des communications.

Suite aux dates prévues des activités de participation publique, le 21 septembre est visé et une Commission doit se tenir également à la même date. Il est demandé de déplacer la rencontre de la Commission du 21 au 28 septembre et de vérifier pour la salle. Une note sera transmise afin d'aviser les membres de la Commission.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne ne s'est présentée à la rencontre.

8. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUX PROGRAMMES DU CADRE DE SOUTIEN

M. Gacem présente les responsables des différents centres de services qui ont fait l'analyse des demandes déposées par les organismes pour l'analyse du 1^{er} avril 2011.

M. Gacem précise les objectifs de la présentation. Il se réfère aux différents programmes qui s'adressent aux différentes clientèles visées par ces programmes. Il fait part également de la marche à suivre, du processus et des dates d'échéances à respecter. M. Gacem nous informe des différentes sommes attribuées aux différents programmes suite au dépôt des documents pour l'analyse du 1^{er} avril 2011 pour une somme totalisant 317 206 \$.

Il requiert l'approbation de la Commission afin de recommander le tout au conseil municipal.

Suite à la présentation, M. Gacem désire souligner la nomination de M. François Grenier à titre de membre affinitaire auprès du club de gymnastique « Gymnastique Gatineau ».

Les membres sont invités à interroger les responsables en regard des différentes activités proposées. M. Grenier a une interrogation face au Marathon canadien et M. Gacem donne les informations nécessaires à la décision rendue.

Tous s'entendent avec le dépôt des demandes de subvention de l'analyse du 1^{er} avril 2011.

Adoptée.

**Il est proposé par Laurent Pierre Cousineau
Appuyé par Jean-Guy Landriault**

De recommander au conseil d'accepter le rapport des montants attribués selon des demandes qui ont été déposées et analysées au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés dans le cadre des programmes du Cadre de soutien, pour une enveloppe totale de 317 206 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Adoptée.

9. CENTRE SPORTIF

Aucun commentaire.

10. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE GATINEAU

Aucun commentaire.

11. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

En attente d'une décision du conseil municipal pour l'avenir du Centre Robert-Guertin.

12. VARIA

12.1 Cantines dans les arénas

M. Proulx désire apporter un point d'information, soit que l'Association de hockey du secteur de Gatineau, suite à une rencontre de lundi dernier, a confirmé une diminution de revenus pour les cantines, soit un déficit de 50 000 \$. Cependant, en janvier dernier, une opération comptable a été demandée pour les quatre dernières années dans Gatineau. Le rapport devrait être déposé sous peu. La réalité démontre que les revenus sont à la baisse dans les cantines.

En septembre prochain, l'Association de Hockey a avisé qu'il n'y aura plus d'opérations en regard des cantines pour le secteur de Gatineau.

M. Rousseau souligne également que même si la Ville de Gatineau va en appel d'offres, le tout ne sera pas disponible pour l'automne 2011 tout en considérant le dépôt de l'appel d'offres, l'analyse du soumissionnaire et la mise en place d'une alternative.

M. Gacem souligne qu'une démarche d'analyse est en cours et une présentation sera faite et des décisions seront rendues ainsi que les impacts associés au tout.

M^{me} Apollon souligne qu'il serait opportun de travailler ensemble et d'analyser le tout avec la Commission Gatineau, Ville en santé. Elle voit une opportunité pour l'offre alimentaire par appel d'offres, et ainsi, amorcer le virage vers la saine alimentation.

Pour sa part, M. De Sylva nous fait un historique relativement à l'implantation des cantines dans les arénas avant la fusion municipale, de l'impact de la situation présente et des actions à entreprendre.

12.2 Gala Méritas

M. Jolin nous informe que le 27 avril dernier a eu lieu le Gala Méritas de Gatineau. Il nous informe que le Gala Mérite Hullois n'existe plus depuis deux ans au secteur de Hull.

L'an passé, le Gala Méritas a reçu des appels de jeunes sportifs demandant s'ils pouvaient participer à ce gala. L'an passé, la réponse fut négative et cette année la réponse fut positive. Ce gala offre environ 10 000 \$ de bourses, de la catégorie « Amateur » à l'« International ».

La question qui s'est posée la semaine dernière au comité est ce que le tout va s'offrir à la grandeur de la Ville. Le comité doit s'informer de la volonté auprès de l'appareil politique et du Service des loisirs de la ville de Gatineau, voir l'approche et voir dans quelle direction ce gala devra aller.

M^{me} Séguin souligne qu'effectivement M. Purenne du LSO est à faire une démarche, cependant elle souligne qu'il demeure important de garder le volet bénévolat dans les secteurs pour les adultes.

M. Grenier souligne l'importance que les gens se parlent. Il fait part de ses commentaires et souligne qu'il faut voir si l'on doit faire un gala régional ou simplement Gatineau. Autre point important, voir également avec la capacité d'accueil possible si l'on parle d'un très grand gala.

M. Bergevin souligne à titre d'information que lorsque le Mérite Hullois a suspendu leurs opérations, c'était principalement dû à un manque de candidatures. Au niveau des bénévoles impliqués, il précise que c'est grandement apprécié d'avoir eu l'ouverture d'esprit d'inclure les autres secteurs afin de pallier ce manque temporaire. Il est conscient que certains membres du comité Mérite Hullois ont participé aux rencontres et ont toujours un intérêt à contribuer, peu importe la formule qui sera retenue. Il faut s'assurer d'avoir une bonne communication et voir quelle tangente prendra le gala.

M. Gacem souligne que M. Rousseau a eu des discussions avec M. Purenne, ce dossier avait été entamé par notre Service et M. Jolin a également participé à ces discussions ainsi que d'autres intervenants. Il en ressort des constats similaires partout et l'enjeu est d'éviter le chevauchement et de s'assurer une logique cohérente et la reconnaissance des bénévoles doit être préservée dans les secteurs. Ce qui a été constaté également est l'aspect mérite sportif d'où la difficulté de recruter des candidatures dans les secteurs de Hull, Buckingham et d'Aylmer. Dans cet esprit de réflexion avec LSO, le même constat a été soulevé, cette réflexion va se poursuivre et on ne doit pas la perdre de vue et il est très important qu'on s'y attarde rapidement.

M. De Sylva est tout à fait d'accord que les galas de secteurs sont très importants.

12.3 Remerciements

M. De Sylva tient à dire un petit mot afin de souligner la dernière présence de M. Rousseau à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire. M. Rousseau quitte Gatineau pour la ville de Québec où il assumera le poste de directeur du Service des loisirs et des arts. Il précise ce que fut un privilège de travailler et collaborer avec ce dernier. M. Rousseau a su mener le tout d'une main de maître. Il a su rassembler une équipe de gens dévoués à la cause, compétents et passionnés. M. De Sylva n'a jamais entendu de commentaire négatif concernant M. Rousseau, que des commentaires positifs.

Il lui souhaite un franc succès dans ses nouvelles fonctions et l'encourage à rester lui-même, car ce dernier possède de grandes qualités pour aller très loin.

M. Rousseau remercie M. De Sylva et les membres de la Commission.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2011-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Mireille Apollon
Appuyé par François Grenier**

De lever la séance à 20 h 51.

Adoptée.

Président

Secrétaire